

Les travaux de l'église...

Les dégradations



Le décrépiage



Le futur rejointoiement



IPNS - ne pas jeter sur la voie publique

DÉPARTEMENT
DE MEURTHE-&-MOSELLE

MAIRIE
DE
Friauville



2, rue de l'église
54 800 Friauville

Tel : 03 82 33 00 12
Fax : 03 82 22 48 20

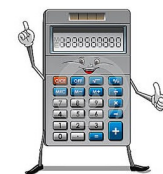
mairie.friauville@wanadoo.fr
<http://www.friauville.fr>

n°49 et 50 - Avril 2016

L'information

Le printemps c'est :

... le Budget Communal



... les premières marches

samedi
14 MAI
2016

Marche semi NOCTURNE

"La Friaulente"

2ème édition
à FRIAUVILLE

3 nouveaux parcours : 5 - 10 - 15 KM
2€ départ : de 17h00 à 19h00

1 repas lorrain : 12€
jambon à la broche + pomme de terre + fromage blanc + salade + camembert à la crème + fruits + café
service à partir de 19h00 jusqu'à 23h00

réservation obligatoire pour le repas 06 89 97 91 20



... mais aussi les premières tontes :



Attention : le dimanche,
autorisé uniquement
de 10h00 à 12h00

L'essentiel du conseil municipal du 08 Avril 2016

*Retour sur le conseil municipal du 25 mars :

Au vu de la dégradation avancée du crépi intérieur de l'église, le conseil municipal a dû rapidement se positionner sur les travaux à mener ou sur les mesures à prendre. En effet, vu le risque de chutes de plaques de crépi, soit des travaux de décrépissage devaient rapidement intervenir, soit l'église ne pouvait plus accueillir de public. Le conseil a décidé de faire procéder au décrépissage complet des murs intérieurs, au rejointoiement et au sablage des pierres. L'église sera de nouveau ouverte fin juillet 2016.

*Vote du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal FPIC :

Ce fonds est destiné en partie à la CCJ et à ses communes membres. Celles-ci peuvent faire le choix de récupérer leur part, et dans ce cas la CCJ devrait répercuter ce manque sur les impôts intercommunaux. Jusqu'à ce jour toutes les communes ont décidé de laisser l'ensemble de ce fonds à la CCJ, et de maîtriser le taux d'impôt intercommunal sur les ménages.

*Bail de chasse :

Comme chaque année, le conseil renouvelle le bail de location de chasse à l'ACCA de Friaucelle, avec l'augmentation annuelle de 3%. La location s'élève cette année à 1229 euros. Il est rappelé que tout chasseur du village peut avoir accès de droit à cette ACCA.

*Compte administratif 2015 :

En fonctionnement : dépenses arrêtées à 166 316 €, recettes arrêtées à 297 041 €

En investissement : dépenses arrêtées à 62 269 €, recettes arrêtées à 49 719 €

La capacité d'autofinancement de la commune sur les 6 dernières années a été en moyenne de 64.000 € par an, en 2015 elle est de 32394 €. Cette baisse s'explique par la diminution chaque année des dotations de l'état (-28% en trois ans) et des subventions de plus en plus difficiles à obtenir.

*Vote des 3 taxes communales :

Le conseil municipal décide d'augmenter les trois taxes de 0.5% chacune.

Les taux seront donc de :

Taxe d'habitation : 10.24%

Taxe Foncier Bâti : 11.95%

Taxe Foncier non Bâti : 22.92%

*Budget Primitif 2016 :

Pour l'année 2016, en fonctionnement les dépenses et recettes s'équilibrent à 282.361 €

En investissement, les dépenses et recettes s'équilibrent à 407.980 €.

Parmi les investissements prévus : 30.000 € sont consacrés au plan de gestion de l'étang avec des subventions à hauteur de 60%.

92.500 € sont consacrés aux travaux de réfection de l'intérieur de l'église avec des subventions prévues de 20 à 40 %.

Une première tranche de travaux de la traverse de 250.000 € est prévue, les dossiers de demandes de subventions sont en cours de dépôt.

*Enquête publique sur la décharge de Labry :

La société Barisien désire réaliser une extension d'une alvéole supplémentaire sur la décharge de Labry pour une durée de 18 mois à raison de 120.000 tonnes de déchets non dangereux par an.

Patrick Masson et Yannick Weber sont chargés de s'informer sur ce dossier et de se rendre à l'enquête publique, afin de faire retour au conseil municipal qui devra rendre un avis avant le 04 juin 2016.

*Présentation jumelage :

Aurore Rosati Gauche et Pascale Gwiazdowski rendent compte de l'avancement de ce dossier.

Une liste de communes Italiennes nous a été adressée par le consul d'Italie. Douze communes de la région des Marches ont été sélectionnées et présentées en images par Pascale. Un diaporama de notre village, de notre région est alors envoyé à ces communes ainsi qu'à Laurent Hénard Maire de Nancy qui s'est proposé d'être notre ambassadeur régional.

A VOS AGENDAS :

Le 14 mai : La Friaucelle, marche en fin d'après-midi ou en début de soirée, 5-10 ou 15km, suivie d'un repas sur place et sur réservation.

Le 22 mai : Rencontres de pétanque, rdv au stade à partir de 9h30

***Prochain Conseil Municipal : Vendredi 24 Juin
2016 à 20h00***